

# INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

**CGT**

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

## Sommaire

- ° OUI, C'EST POSSIBLE, ON PEUT GAGNER.
- ° FLEXIBILITE: UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE.
- ° J.R. MACHART SE DEFILE DEVANT LE DEBAT SUR LA FLEXIBILITE.
- ° TOULOUSE, CITE DE L'AVENIR MYTHE OU REALITE ?
- ° ELECTRONIQUE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL.
- ° EUROPE A 12: PREMIERES CONSEQUENCES ET MAUVAISES SOLUTIONS.
- ° LIBERTES SYNDICALES: INTOLERABLE.
- ° EDUCATION SYNDICALE 1986: L'AFFAIRE DE TOUS.
- ° 1986: UN BUDGET DE RECESSION POUR MIDI-PYRENEES.

N 51 - JANVIER 86





# CGT

## comité régional midi-pyrénées

BOURSE DU TRAVAIL :  
19, place St-Sernin - 31070 TOULOUSE CEDEX  
Tél. (61) 23.35.52 - Téléx 52351 F

Toulouse, le 13 JANVIER 1986.

Chers Camarades,

AU SYNDICAT CGT DES MINEURS DE CEVENNES

Le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, vous apporte son soutien total, dans la lutte que vous conduisez contre les scandaleuses révocations, des trois responsables CGT des MINES DE LADRECHT.

Le combat des mineurs de LADRECHT, des mineurs de CARMAUX ou de DECAZEVILLE pour extraire le charbon du sol national, combat de plusieurs décennies, trouve aujourd'hui comme réponse, les prémices des vagues de répression de vos luttes de 1948 ou du début des années cinquante.

Le gouvernement socialiste pour tenter de faire taire ces luttes, de museler l'expression du mécontentement, renoue avec des méthodes répressives que beaucoup pouvaient croire dépassées.

LADRECHT n'est pas un phénomène isolé ou un accident de parcours. En HAUTE-GARONNE, 8 militants CGT du COMMERCE et du LIVRE, viennent d'être condamnés à des peines de prison avec sursis, parce qu'ils défendaient les intérêts des travailleurs.

Cette politique d'abandon de la production charbonnière, comme dans de nombreux secteurs, de répression syndicale, tourne ouvertement le dos à la voie de redressement et à la modernisation du pays.

Solidaires de votre combat, les MINEURS DE CARMAUX ont arrêté aujourd'hui le travail à 80% au fond, 98% à la Cokerie, 100% au lavoir, ceux de DECAZEVILLE à 60%.

La C.G.T. de MIDI-PYRENEES se joint à eux pour exiger la levée des révocations et des réponses satisfaisantes à vos revendications en matière de développement des productions du Charbon des Cévennes.

Fraternellement,

François CANEZIN  
SECRETARE REGIONAL

# Editorial

## OUI, C'EST POSSIBLE, ON PEUT GAGNER

Tradition oblige ! Une année s'achève, l'autre commence. Les vœux sont prodigués avec largesse. Les médias n'ont pas lésiné pour nous abreuver, d'images toutes plus idylliques les unes que les autres, pour faire oublier la crise.

Bref, "Tout n'est pas parfait..., mais ça irait plutôt bien".

1986, pourrait-être un bon cru... en poursuivant l'effort.

L'allégresse sans faille à la Bourse: Ils cotillonnent pour fêter les dividendes en hausse spectaculaire en 85 ! Cette explosion boursière se fait au détriment de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'investissement en France!

Qu'importe les 3 millions de chômeurs, les TUC, les nouveaux pauvres...! Quel scandale, mais aussi qu'elle preuve! La C.G.T. l'affirmait: l'argent, il y en a en France, il faut l'utiliser autrement!

Non, Monsieur le Président, nous ne sommes pas sur la voie du redressement. Vous trompez les françaises et les français, et, n'avez pas été élu pour faire cela.

Il faut changer de cap, arrêter la casse, l'hémorragie d'emplois, la baisse du pouvoir d'achat, stopper la dégradation de la protection sociale dans un premier temps. Imposer d'autres choix, d'autres orientations économiques et nous l'affirmons: C'est possible. Des choses importantes se sont passées ces derniers temps, qu'il faut regarder attentivement pour mesurer les potentialités de luttes qu'elles recèlent :

### D'ABORD CE QUE FUT NOTRE 42 EME CONGRES.

Expression lucide d'une analyse de la situation. Difficultés, hésitations, inégalités certaines dans la prise en compte par les salariés avec la C.G.T. de leurs problèmes au quotidien. Mais aussi, extraordinaire volonté de mobiliser d'engager l'action, de lutter. Exemples concrets d'actions qui aboutissent. Possibilités de gagner les syndicats, plus largement, les travailleurs, aux explications et propositions de la C.G.T. De se renforcer, à partir d'un travail de terrain, des cahiers revendicatifs.

Telle fut la dominante. Cela explique pour une bonne part, la déformation grossière qui en fut donnée par la presse à l'extérieur.

C'est un potentiel formidable, souvent très jeune, qui ne veut pas s'en laisser compter, ni par le CNPF, ni par le Gouvernement.

### ENSUITE LE BAROMETRE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES.

Et oui, les faits sont là et sont têtus. En fait d'isolement, la C.G.T. progresse. Les salariés, quelle que soit leur catégorie votent pour. Ils lui font donc confiance.

Quel drame pour ceux qui, du CNPF aux autres centrales syndicales, en passant par le Gouvernement, s'appliquent à la dénaturer, la salir.

Même si la qualité de nos explications mérite amélioration, adaptation, il faut bien reconnaître qu'elle passe... et qu'un jour ça paie. Sinon, comment voteraient-ils C.G.T. Sachons l'apprécier justement.

ENFIN, LES ENSEIGNEMENTS A TIRER DE LA LUTTE RESOLUE MENEES PAR LA SEULE C.G.T.

Oui, seule la C.G.T. a appelé à l'action contre le projet.

Car, si FO s'est prononcé contre, si BERGERON aujourd'hui veut voir MITTERAND, avez-vous entendu un appel de la Centrale en question, le 24 OCTOBRE, 26 NOVEMBRE, 4 DECEMBRE, 19 DECEMBRE ?

Recul?, oui ! on parlait de la possibilité d'un retrait, d'un abandon...!!! Et c'est bien à l'actif de la C.G.T., les travailleurs le savent, y compris ceux de FO, de la CFDT ou autres, qui ont signé les pétitions C.G.T., ont participé aux manifs.

Les dernières informations montrent que les rebondissements sont toujours possibles. Rien n'est jamais définitivement gagné dans une lutte: avant, pendant et même après. C'est une règle à ne jamais oublier. Il faut toujours tenacité, vigilance et conviction! De la capacité de la C.G.T. aujourd'hui à mobiliser plus vite, plus fort, aussi souvent que la situation l'exige, dépend le sort des salariés pour demain.

Alors oui, c'est possible! ils ont hésité, il faut les obliger à plier. C'est donc à la poursuite, et l'intensification de l'action que nous appelons, car :

-sans lutte des plus conscients, des plus combattifs, sans leur acharnement parfois, on ne peut entraîner la grande masse des salariés,

-sans la lutte des salariés avec la C.G.T., rien ne peut se gagner, se préserver, le sort des travailleurs lui est intimement lié.

Cela c'est le syndicalisme, le seul, le vrai, le syndicalisme de classe !.

Quel discrédit pour les tenants du "Syndicalisme Moderne", d'un Edmond MAIRE, d'en être aujourd'hui réduit à s'adresser à la droite pour tenter d'imposer, ce que les travailleurs massivement refusent.

ALORS, OUI ! BONNE ANNEE POUR 1986 !

Gagner, c'est possible, la C.G.T. en est convaincue. Elle appelle donc tous ses militants, ses syndiqués, à mettre en œuvre les orientations du 42 EME CONGRES.

Renforcement, meilleure qualité du travail syndical, développement des luttes,

C'est sans doute le tryptique indispensable pour ouvrir la voie à une issue à la crise.

ARCOUTEL Henri,  
Membre du Secrétariat Régional.

# FLEXIBILITE :

## UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE

On vient de le voir, la bataille de la flexibilité a été un temps fort de la lutte des salariés durant la fin de l'année 85, avec les résultats - certes jamais acquis- que l'on connaît.

Mais au-delà de la seule "flexibilité", déjà excessivement grave, c'est de quelque chose de plus profond, de plus grave qu'il s'agit.

Laisser passer la flexibilité, c'était et c'est entr'ouvrir la porte à un processus plus large, plus incidieux. La flexibilité, c'est le début d'une déréglementation plus large qui touche à tous les aspects de la vie, à tous les secteurs.

L'Union Patronale de MIDI-PYRENEES en 1985, déclarait: "Depuis 1968, en raison de cette contradiction (les exigences de la gestion et les contraintes faites aux entreprises), chaque législature a engendré des mesures de plus en plus rigides, des textes de plus en plus compliqués... qui voulaient codifier l'incodifiable...".

La référence ne vaut pas seulement pour le code du travail, mais c'est l'ensemble de ce qui est "codifié", SMIC, conventions collectives, sécurité sociale, chômage, droits libérés, qu'ils visent.

De son côté, le CNPF affirme... "Malgré les remarquables progrès de productivité accomplis par les entreprises, le rendement global de notre économie se dégrade.

Les deux causes essentielles en sont: le poids excessif des charges sociales et fiscales dans la valeur ajoutée et un coût du travail qui aboutit à laisser trop de français au chômage. Nous sommes désormais dans une situation absurde et paralysante.

En réalité, ce sont les difficultés globales dans la production par excès d'accumulation et excès d'exploitation, qui ont développé le chômage.

Il existe aujourd'hui, en particulier un problème général de la mise en valeur du grand capital et de la réalisation du profit. Il est de plus en plus difficile pour le grand capital de faire fructifier ses capitaux dans la sphère de production, en fonction de ses objectifs de profits qu'il veut accroître de manière continue.

Et dans le même temps où de plus en plus de capitaux se tournent vers les marchés financiers, il devient de plus en plus nécessaire pour le patronat d'opérer un vaste mouvement de sur-exploitation, et pas seulement à l'échelle française, pour mieux développer ses taux de profits. Ce n'est donc pas à un seul aspect qu'il convient de s'attaquer, mais à l'ensemble des acquis des salariés, à l'échelle du monde capitaliste.



Plus de huit cents manifestants ont envahi les rues d'Albi.

Le gouvernement socialiste dans son choix de gestion pure et simple de la crise, répond par ses projets (flexibilité, précarité protection sociale), à cette revendication du patronat.

Dans sa cohérence, cette déréglementation recouvre un champ étendu de transformation touchant le social, l'économique, le financier, le secteur public (EDF, SANTE, ENSEIGNEMENT...).

Les transformations s'opèrent désormais à un rythme accéléré, donnant au processus une signification et une portée nouvelle. Il y a certes des aspects spécifiques à chaque secteur, entreprise, branche, mais en même temps apparaissent de plus en plus des traits communs à l'ensemble.

Sur le plan salarial, l'objectif est de réduire le coût de la main-d'oeuvre. Gouvernement et patronat s'y appliquent chacun à sa manière.

D'un côté, il s'agit d'installer durablement la désindexation des salaires et de réduire les prélèvements sociaux, de l'autre, il faut élargir la roue d'emplois précaires (TUC, contrats durée déterminée...) et réduire les garanties légales en matière de temps de travail, de minimas garantis, de licenciements, de formation, de carrière.

Une telle orientation, fortement menée aux USA et en GRANDE-BRETAGNE, largement entamée chez nous, débouche inéluctablement sur plus d'inégalités.

Mais elle conduit, aussi à une réduction de l'emploi en quantité et qualité, au travers d'un processus de déqualification et de marginalisation de certaines catégories (femmes, jeunes, immigrés...)

Dans cet ensemble, le grand capital cherche à instaurer une domination sur les hommes de telle manière qu'il puisse les façonner en fonction de ses exigences nouvelles. Bien que cela passe par une tentative d'effacement de 50 ans de conquêtes sociales, l'objectif poursuivi dépasse donc un pur et simple retour en arrière.

Tout aussi grave est le processus de dénationalisation largement entamé par la pénétration des capitaux privés dans les secteurs stratégiques (aéronautique avec la SNIAS par ex.) voire dans la propriété des entreprises elles-mêmes.

Cette déréglementation frappe les services publics, écoles, santé, formation... qui sont hypothéqués par une austérité sans précédent, les politiques publiques de recherche, de transport sont de plus en plus mise sous contrôle du capital privé.

S'il y a donc recul du rôle de l'Etat, celui-ci se trouve plus que jamais engagé dans le soutien et l'aide aux capitaux. Les politiques régionales s'inscrivent dans ce même processus, la plénière sur l'emploi, le budget 86 de la Région, l'illustrent bien.

Les années 85-86 marquent un net tournant de cet ensemble de déréglementation.

Les travailleurs se trouvent donc en présence d'une vaste entreprise.

Aussi énorme que cela puisse paraître, c'est de cela dont il s'agit. Que dans leur ensemble ils n'en voient pas la dimension exacte, qu'ils n'en distinguent pas clairement la portée, c'est possible.

Mais ce qu'ils voient de plus en plus, ce sont les aspects immédiats très précis qui vont concerner leur vie de tous les jours.

Et par ailleurs, monte le sentiment d'une grande menace dont on pressent l'ampleur même si on ne la mesure pas exactement.

C'est cela que nous avons connu dans la lutte contre la flexibilité.

Ce dont nous avons besoin, c'est de faire partager travailleurs qu'au-delà d'un "simple" projet de loi, c'est toute une autre forme de société que l'on veut imposer aux salariés, élargissant la liberté dont jouissent les capitaux restreignant au contraire le rôle et la place, dans toute leur dimension, des travailleurs.

Faire partager l'ensemble du processus allant de la situation propre à l'entreprise, et plus largement au cadre de vie, ne peut que donner de l'oxygène pour nos luttes à la fois pour s'y opposer, et pour ouvrir d'autres perspectives.



Rassemblement aux allées Leclerc à Tarbes.



Place Marcadieu. Les travailleurs de l'Alsthom.

# J.ROGER MACHART SE DEFILE DEVANT LE DEBAT SUR LA FLEXIBILITE



Début DECEMBRE, le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES, proposait un débat public à Jacques-Roger MACHART, Député de la HAUTE-GARONNE, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, sur le projet de loi de la flexibilité du travail.

Tout en souhaitant, ce qui est pour le moins curieux, connaître à l'avance les questions que nous lui poserions, celui-ci acceptait oralement.

En conséquence, le COMITE REGIONAL C.G.T. s'adressait le 13 DECEMBRE, à la fois aux responsables de FR3 MIDI-PYRENEES et de SUD-RADIO, pour l'organisation d'un tel débat.

SUD-RADIO refusait et FR3 se perdait en tergiversations. Nous demandions donc le 19 DECEMBRE à Jacques-Roger MACHART d'intervenir auprès de la direction de FR3 pour qu'un tel débat qui concerne l'ensemble des salariés de la Région, ait lieu sur la télévision régionale.

Le COMITE REGIONAL C.G.T. précisait au Vice-Président de l'Assemblée Nationale que: "la population de MIDI-PYRENEES est en droit de posséder une réelle information pluraliste... Nous serions fondés de nous interroger sur votre volonté de conduire réellement à un tel débat, si vous en restiez au constat de la situation sans réagir...".

Depuis cette date, Jacques-Roger MACHART a "oublié" de se manifester ne donnant aucune suite à une demande de démarche conjointe de FR3.

Les salariés de notre Région peuvent constater que celui-ci se défile devant la C.G.T., afin que les salariés ne puissent connaître la vérité dans le cadre d'un débat contradictoire, sur les graves dangers du projet de loi.

Une telle démarche au-delà de ne pas honorer un élu du peuple, confirme bien s'il en était encore besoin, que J.Roger MACHART comme les autres élus socialistes, souhaitent offrir un cadeau royal au CNPF, où en fait de "gerer son temps libre", c'est le patron qui décidera plus que jamais quand on travaillera ou pas.

Aujourd'hui, on peut compter sur ses soirées, les deux jours de repos consécutifs, les congés quelques mois à l'avance, J.Roger MACHART refuse publiquement d'avouer que c'est à cela qu'il participe à remettre en cause avec les conséquences dramatiques sur les salaires, la vie familiale, l'attaque contre les autres protections des travailleurs, la montée du chômage.

Aurait-il peur d'affronter le jugement de l'opinion publique et des salariés?.

Le patronat de la Région doit se féliciter qu'un tel débat ne puisse à ce jour avoir lieu, que les médias régionaux organisent le mur du silence, que FR3 malgré plusieurs sollicitations se confine dans un mutisme éloquent.

Ceux-ci se sont mis, tant FR3 que SUD-RADIO- qui a interviewé J.R. MACHART - au diapason de la censure, du garde à vous de la désinformation commandée au plus haut niveau.

Tout confirme donc, le bien fondé du travail des militants de la C.G.T., qui, sur le terrain ont fait et continueront à faire ce qui est essentiel: alerter, dénoncer, expliquer et mobiliser les travailleurs pour mettre en échec et ce projet de loi et ses applications à l'entreprise.

TOULOUSE, le 6/1/1986.

# TOULOUSE CITE DE L'AVENIR MYTHIE OU REALITE

Technopole, inopole, les termes fleurissent à gauche et à droite, pour, à grand renfort de campagnes publicitaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de BAUDIS Maire de Toulouse, du Conseil Régional et Général Socialiste jouer, à plus moderne que moi, tu meurs.

Derrière toute cette campagne convergente, sur la base d'une mythologie moderniste, futuriste, électoraliste, il y a une toute autre réalité qui éclaire les enjeux de classe, la nécessité d'imposer d'autres choix, pour sortir de la crise capitaliste, satisfaire les besoins des salariés et assurer l'avenir.

La réalité, qu'elle est-elle?

La HAUTE-GARONNE, donc TOULOUSE, qui regroupe 80 % des salariés du département, compte un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale et nationale.

11,1 % de la population active est sans emploi, et les chiffres officiels, pourtant bien en-dessous de la réalité, donnent une augmentation du nombre de chômeurs de + 4,3% d'OCTOBRE 84 à OCTOBRE 85. 3200 cadres sont au chômage dans un total de 38 793 travailleurs privés d'emploi.

Dans un département, où les industries de pointe, aéronautique, espace électronique et la recherche, tiennent une grande place, nous avons bien du mal à croire que tout cela serait la faute d'une nécessaire modernisation.

En effet, que nous a-t-on dit en 1983?

J.R.MACHART, Député, et Conseiller Régional Socialiste, expliquait :

"les industries traditionnelles n'ont plus d'avenir, faisons place aux technologies nouvelles.

"MIDI-PYRENEES, souffre d'un déséquilibre au profit de TOULOUSE, qui devrait penser à mieux partager".

Cette argumentation servait à justifier la casse dans les bassins d'emploi de MIDI-PYRENEES (DECAZEVILLE, ALBI, CARMAUX, ARIEGE, TARBES), et masquait les causes profondes des décisions catastrophiques prises.

Les mêmes raisons, (choix de la rentabilité financière du capital), produisant les mêmes effets aujourd'hui à TOULOUSE, on supprime des emplois dans le spatial, l'aéronautique, l'électronique, la chimie, (engrais et pharmacie).

TOULOUSE est frappée de plein fouet par les choix convergents du gouvernement socialiste et du patronat, qui nous conduisent, si l'action n'y fait pas échec, à une FRANCE, pays de deuxième zone, au plan industriel.

Mais, nous pouvons aussi avoir les mêmes préoccupations pour l'université et la recherche.

Ainsi, l'UNIVERSITE P.SABATIER, vit-elle de plus en plus sur la base de contrats de recherche passés avec l'industrie. Son financement en est de plus en plus dépendant avec une insertion croissante dans les objectifs patronaux et au dépend de la partie enseignement, avec toutes les dégradations que cela entraîne sur la qualité et le contenu des études. C'est l'américanisation de l'université.

Le Conseil Régional MIDI-PYRENEES, vante ses efforts dans le domaine de la recherche, mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

Notre Région est loin d'être dans le peloton de tête des investissements régionaux et nationaux. Le devenir de plusieurs laboratoires est hypothétique.

Le projet EUREKA passerelle avec la guerre des étoiles de REAGAN, vise, outre les aspects militaires à imposer des priorités répondant encore plus étroitement aux besoins des multinationales, avec des moyens pris sur des programmes de recherche, ou des organismes publics.

Il n'est nullement un plus, en terme de moyen.

Il n'aura jamais été dépensé autant de fonds publics nationaux, régionaux, départementaux, locaux. Ils s'inscrivent dans une optique contraire au développement des productions et de l'emploi.



Plusieurs exemples montrent chez CDV ELECTRONIC et PROVET-MIDI, tout cela à COLOMIERS, dont le Maire Alex RAYMOND, Président du Conseil Régional, que les fonds publics, ont servi à supprimer des emplois.

Ces derniers mois, se sont multipliés les contrats d'essaimage entre région et entreprises. L'argent public sert à accompagner les suppressions d'emplois de THOMSON-ESPACE, au travers du financement de la "reconversion" d'ingénieurs et cadres du spatial, dans la lombriculture (élevage des vers), la gestion

de gîtes ruraux, la fabrique de faïences. Si le sujet n'était pas si grave, cela prêterait à rire, mais éclairer crûment quel avenir on prépare à MIDI-PYRENEES. Tout cela ne peut que révolter, quant on sait, que TOULOUSE tiendra une grande place dans la réalisation d'HERMES, le navire spatial.

Ces choix sont aussi graves pour l'indépendance nationale et notre potentiel industriel.

RENIX, filiale du Groupe RENAULT, qui travaille sur l'électronique automobile, donc sur un élément constitutif, décisif de cette branche d'activité, a été vendue pour une bouchée de pain à un groupe américain.

A l'aérospatiale, nous constatons, que l'on oriente l'activité sur la matière grise, la commercialisation, sans développer toutes les potentialités productives et les emplois possibles. La part prise par les équipements américains sur l'Airbus, est grandissante.

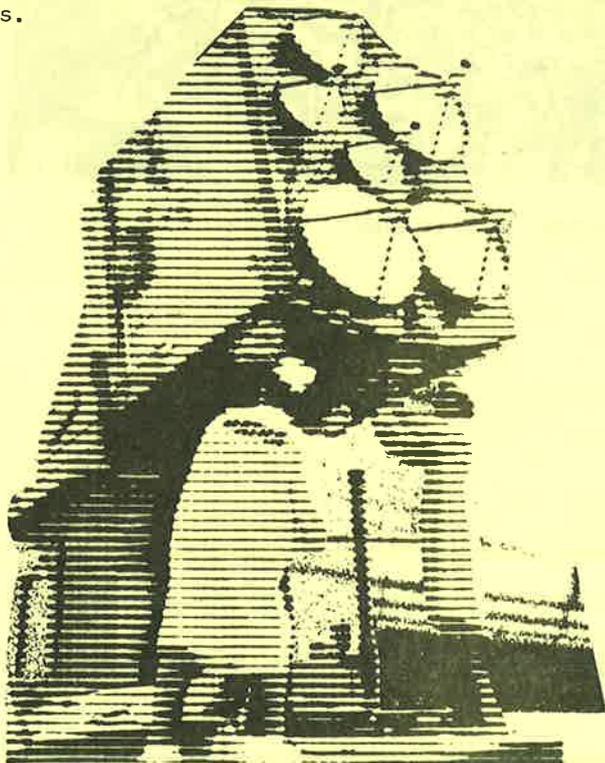
Les effectifs de l'aéronautique de R.F.A. grossissent, mais, le PDG de l'aérospatiale, M. MARTRE, déclare que même si HERMES se réalise à TOULOUSE, il n'embauchera pas.

A AZF, groupe nationalisé, produisant de l'engrais, dépendant de CDF Chimie, les investissements de modernisation se traduisent par une capacité de production réduite, alors que la FRANCE importe des engrais et par une suppression massive de plusieurs centaines d'emplois.

Si la situation des groupes nationalisés a été si longuement évoquée, c'est parce qu'ils constituent les secteurs décisifs de l'industrie et qu'ils pèsent d'un poids déterminant.

Le secteur tertiaire, autrefois créateur d'emplois, compensant les suppressions de l'industrie, connaît de graves problèmes d'emplois.

Dans la construction, l'habillement, partout les fermetures et les suppressions d'emplois se sont multipliés.



Le secteur public suit la même tendance.

Aussi n'est-il pas étonnant que le patronat les directions d'entreprises nationalisées, les pouvoirs publics, les élus socialistes, déploient leurs efforts :

- pour l'individualisation des salaires,
- pour la flexibilité de l'emploi,
- pour la mise en œuvre de cercles de qualité.

Les récentes élections à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, expriment le renforcement de l'activité du syndicat patronal le CNPF, dans notre département, et l'entrée en force de ses représentants directs au sein de cet établissement public, avec l'élection d'Alain GERAUD, Président de l'Union Patronale MIDI-PYRENEES, membre du Comité Exécutif National du CNPF, Paul LASFARGES, Président de l'U.I.M.M. MIDI-PYRENEES et Directeur de la THOMSON-CSF, J.L.FACHE, Directeur Aérospatial Toulouse, H.LHANDOT, Secrétaire Général de CDF-CHIMIE AZF.

Il s'agit du grand patronat et de celui des entreprises nationalisées. Tout cela démontre l'intégration complète des groupes nationalisés, à la stratégie et aux structures du CNPF.

Afin que les choses soient claires, le bulletin de l'Union Patronale MIDI-PYRENEES de DECEMBRE 1985, recommande pour les salaires 1986:

**leur détermination, en fonction des résultats économiques de l'entreprise,**  
**une politique salariale tenant compte du mérite individuel.**

et il indique, que le syndicat patronal est **"le véritable parti de l'entreprise"**.

Pas étonnant aussi, que sous la houlette de l'Union Patronale, les conseillers prud'hommes patronaux, multiplient les entraves au fonctionnement du Conseil des Prud'hommes de Toulouse.

Les politiques de sous-traitance, d'ouverture de nouvelles entreprises, à partir de grands groupes, d'atomisation de certains services postaux, vont dans la même direction: **diviser les salariés, les isoler, porter des coups aux garanties collectives et individuelles, acquises par les luttes.**

L'engagement dans le soutien au projet gouvernemental sur la flexibilité des élus socialistes de la HAUTE-GARONNE à l'Assemblée Nationale, dans la presse (FR3, LA DEPECHE), l'autorisation d'ouverture le dimanche, par A.RAYMOND, de l'EUROMARCHE de COLOMIERS, la venue de DELEBARRE à TOULOUSE, pour animer entre autre une réunion de militants socialistes sur ce thème, et décorer de l'Ordre National du Mérite l'ex-secrétaire régional CFTD, en dit long sur l'acuité de la bataille et ce que représente TOULOUSE à l'échelle nationale. Tous se sont retrouvés avec Mr. BAUDIS, pour se prononcer contre la proposition d'un Conseiller Municipal communiste, visant à condamner la flexibilité.

Le grand Y'A QU'A régional qui inonde, à nos frais, les localités de MIDI-PYRENEES, ne pourrait nous faire oublier que dans les domaines de l'emploi, de l'industrie, de la formation professionnelle, de la recherche nous avons multiplié les propositions de la C.G.T.

S'il y a bien une chance dont on a privé TOULOUSE et MIDI-PYRENEES, c'est bien celle de ne pas avoir essayé d'appliquer nos propositions, qui n'ont jamais été à prendre ou à laisser, mais qui n'ont jamais été discutées sérieusement.

La C.G.T., adversaire irréductible du patronat et de la droite, qui traduit plusieurs de nos militants devant les tribunaux avec de lourdes peines de prison avec sursis, des dommages et intérêts élevés, décidés par le Tribunal de Toulouse,

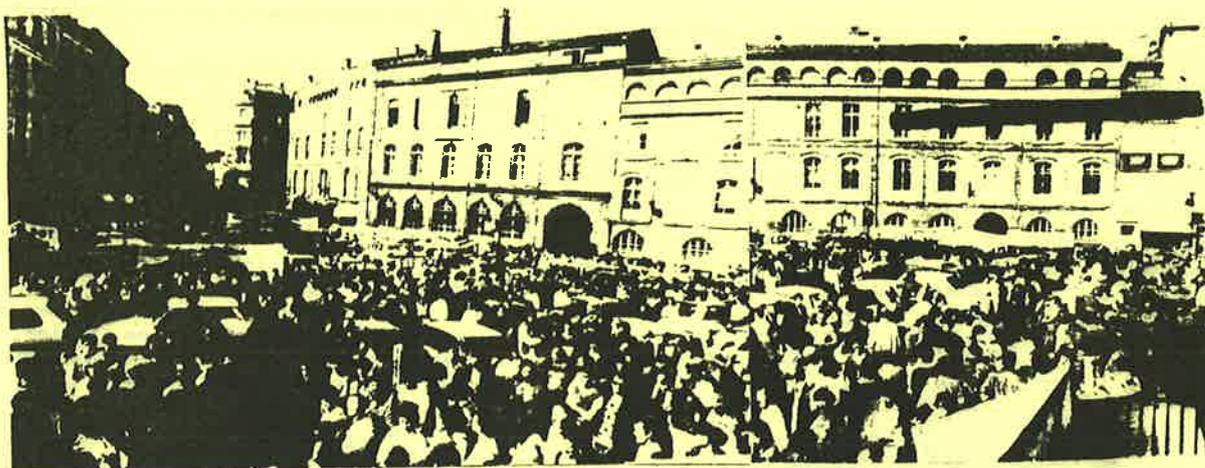
ne saurait taire la vérité et faire preuve de complaisance, ni s'enfermer dans des notions de droite et de gauche. L'expérience a démontré aux travailleurs que, là aussi, on ne pouvait en rester à l'étiquette.

Il n'est pas question pour nous, d'assimiler le P.S. et la droite, mais cela ne peut nullement nous conduire, à altérer nos positions, et à ne pas voir la cohérence capitaliste de la politique gouvernementale, régionale, départementale, menée par les représentants du parti socialiste.

Il appartient à chacune et chacun de jouer son rôle de citoyen, en pleine connaissance de cause.

Comme la bataille de la flexibilité vient d'en apporter une nouvelle preuve et quelques soient les circonstances, les travailleurs doivent compter sur leur force organisée et leur capacité de lutte avec la C.G.T.

**Robert BLANCO,**  
Secrétaire Général de l'UD  
C.G.T. DE LA HAUTE-GARONNE.



10.000 DANS LES RUES DE TOULOUSE LE 24 OCTOBRE

# ELECTRONIQUE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

Aujourd'hui, nul ne saurait nier le poids, la place de l'électronique et ses besoins dans nos industries, mais aussi dans les services, dans la modernisation de l'outil de production.

C'est le souci de ce nécessaire développement qui avait amené l'Union Départementale de la HAUTE-GARONNE à proposer une table ronde sur la filière électronique, table ronde refusée par les pouvoirs publics et les élus.

C'est au niveau du Comité Economique et Social Régional qu'un groupe de travail va réfléchir à ce problème. A cet effet, les syndicats des entreprises concernées ont été sollicités par le Secrétariat Régional. Il y a urgence et importance à y répondre.

## QUELQUES CHIFFRES SUR L'ELECTRONIQUE EN MIDI-PYRENEES.

Construction Electronique: 171 entreprises 5586 salariés,

Construction Informatique: 27 entreprises 2437 salariés.

Activité Complémentaire :20 entreprises 2 000 salariés

Cette activité regroupe des services de l'aérospatiale, ATE, ATS, DASSAULT, LATECOERE, MATRA, etc...



## DES DESERTS EN MIDI-PYRENEES.

Selon l'enquête annuelle des entreprises, les départements ARIEGE, AVEYRON, GERS, réunis n'auraient que 81 salariés dans les entreprises de plus de 10 salariés dans la construction soit 0,53 % de MIDI-PYRENEES.

## ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE.

Pour le même secteur, le TARN compte 485 salariés et 3,22 % de MIDI-PYRENEES.

La HAUTE-GARONNE, 8396 salariés et 55,87% de MIDI-PYRENEES.

Les HAUTES-PYRENEES 25,29 %, le TARN-et-GARONNE, 8,36 %,

Le LOT, 6,69 %.

## LA FAIBLESSE DE MIDI-PYRENEES.

MIDI-PYRENEES représente seulement 2,8% des salariés de l'ensemble de la branche électrique et électronique en FRANCE, et 2,7 % du chiffre d'affaire.

## LA RESPONSABILITE DES ENTREPRISES DANS CETTE REALITE.

En matière d'investissement dans l'industrie électrique et électronique, celui-ci, est passé

de :16 176 francs par salarié (moyenne 1977à1979) à 11 908 " par salarié (moyenne 1980à1982).

Baisse de la part d'investissement de MIDI-PYRENEES sur la FRANCE entière qui passe de 3,3 % à 1,8% pour les mêmes périodes (sources TEMP INSEE TOULOUSE)

Ces quelques éléments démontrent les besoins de développer ce secteur. La différence entre le haut niveau en qualité et quantité de nos secteurs recherche et l'industrialisation, conforte cette urgence.

## CIBLER SANS ISOLER.

Il n'est peut-être pas inutile de souligner les dangers qu'il y aurait de considérer la filière électronique comme la panacée universelle à tous les problèmes industriels rencontrés dans la Région.

Il serait vain aussi de considérer le développement de la filière électronique comme une fin en soi, une possibilité d'issue à la crise.

Son développement ne peut-être considéré que comme moteur et en même temps accompagnement de l'ensemble du secteur industriel et des services, en participant à l'émergence d'une nouvelle dynamique sociale.

Voilà quelques éléments de réflexion pour une action spécifique qui ne saurait aboutir sans l'engagement des salariés, donc de nos organisations et en premier lieu de celles des entreprises dépendant de la dite filière.

Jean GALY,  
RESPONSABLE DU GROUPE  
CGT AU CESR.

# EUROPE A 12: PREMIERES CONSEQUENCES ET MAUVAISES SOLUTIONS

## PREMIERES CONSEQUENCES ET MAUVAISES

### SOLUTIONS.

Depuis le 1er Janvier, l'ESPAGNE et le PORTUGAL, font désormais partie de la Communauté Européenne.

Une telle réalité, ne remet pas en cause l'ensemble des positions de la C.G.T., de notre COMITE REGIONAL, sur cette question, bien au contraire, la politique des quotas laitiers entraîne la suppression de 110 emplois dans deux laiteries du TARN-et-GARONNE.

Pour atténuer les effets de l'élargissement aux régions du Sud de la FRANCE, les gouvernements de la Communauté, viennent d'inventer les PROGRAMMES INTEGRES MEDITERRANEE. Preuve est donc faite que l'élargissement est néfaste.

Mais que sont ces P.I.M.? En quoi concernent-ils notre Région? Quelles sont leurs conséquences?

Catherine LALUMIERE, les a présenté à TOULOUSE en OCTOBRE 1985, relayant les élus locaux et régionaux, comme un moyen de se protéger des conséquences de l'élargissement. Elargissement qui va coûter en 1986 à la FRANCE: 5,25 milliards de francs destinés à financer l'élargissement, plus 2,8 milliards au titre de l'allègement de la contribution britannique.

Le problème est complexe, la Communauté a d'un côté, une volonté politique de cave (vignoble, fruits, légumes, activités industrielles, agro-alimentaire, cuir, textile, bois), et de l'autre, est l'objet des pressions du mouvement populaire.

Ces P.I.M., sont donc des aides financières destinées à limiter les dégâts (au niveau de la casse et des suppressions d'emplois), provoquées par l'élargissement.

Ils sont préparés "en cohérence avec le Plan Régional": (voir bulletin du COMITE REGIONAL d'OCTOBRE 85 et article sur le budget régional dans ce bulletin).

Comme il s'agit de fonds européens, la FRANCE va à la fois verser, et à la fois recevoir, et elle va verser plus qu'elle ne va en bénéficier.

Les choix finaux échappent aux élus du peuple Français, puisque la supranationalité entrant en action, c'est depuis BRUXELLES, même s'il y a concertation avec la Région, que les décisions seront prises.

Le financement prévu sur 7 ans provient de fonds européens (FEOA-FEDER pour 2,5 milliards d'écus) habituels plus un petit supplément financé par les pays adhérents et prélevé sur la TVA (1,6 milliards d'écus) 2,5 milliards d'écus, seront aussi prêtés par la BANQUE EUROPEENNE d'INVESTISSEMENTS (1 ECU = 6,75F) Le tout à répartir sur 7 ans et sur 3 pays, soit au total 44,5 milliards de francs, pas de quoi fouetter un chat.



LA GRECE a obtenu d'avance, la moitié de ces subventions et ce, avec l'aval du gouvernement français, soit 13,5 milliards de francs.

Les habitudes européennes font que l'ITALIE, récupère toujours plus que la FRANCE dans ce genre de distribution et les répartitions antérieures permettent d'avancer que la FRANCE sera dotée d'un maximum de 4 milliards de francs.

Le Parlement Européen ayant refusé de fixer par avance les répartitions, il est clair que "la cuisine" prévaudra dans la distribution.

Cinq régions (LANGUEDOC-ROUSSILLON, PROVENCE COTE D'AZUR, MIDI-PYRENEES et AQUITAINE, LA CORSE plus les départements de l'ARDECHE et de la DROME, vont bénéficier de ces fonds.

Les crédits pour MIDI-PYRENEES seraient de 305 millions de francs, soit 43 millions de francs par an !!! c'est-à-dire une misère, et il ne s'agit-là que de demandes.

Le projet de PIM présenté par le Préfet de Région et le Conseil Régional, ne répondent pas aux besoins de MIDI-PYRENEES.

### - P I M N° 1: DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Baptisé démagogiquement de "développement", il affirme qu'en matière viticole, que de 1970 à 1980, 1/4 du vignoble de MIDI-PYRENEES a disparu, les vignobles du TARN-et-GARONNE 6 700 Ha et de la HAUTE-GARONNE 5 900 Ha, seront les plus menacés par les vins de table espagnols.

Sur les fruits, les productions de pêches, poires, pommes, prunes, raisins de table, affronteront les exportations espagnoles. Le Conseil Régional et le Préfet de Région, estiment que 14 700 Ha de vergers sont concernés en TARN-et-GARONNE, 18 000 Ha de vergers en HAUTE-GARONNE, 635 Ha dans le TARN.

Sur les légumes, melons, ail, tomates: "4000 Ha seront particulièrement touchés".

Le salaire d'un ouvrier agricole, varie de 14 F 50 à 23 F 50 en ESPAGNE, contre 41 F en FRANCE, les pressions sur les salaires français ne vont pas manquer.

131 millions de francs sur 7 ans doivent y être consacrés pour "éponger" l'invasion prévue des produits agricoles, on financera donc la casse. Les propositions faites, ont pour but de redéployer les surfaces agricoles, "adapter" les productions, réduire des coûts de production.

La ventilation des fonds est significative que sur le secteur agricole et agro-alimentaire. C'est sur le fond la même politique de restructuration qui sera appliquée comme dans l'industrie.

#### -P.I.M. N° 2: SOUTIEN DES ACTIVITES PRODUCTRI-CES.

Le Préfet de Région et le Conseil Régional affirment que "les industries traditionnelles d'intérêt régional (textile, bois, cuir), vont devoir faire face à une concurrence accrue.

-industrie textile: 330 entreprises - 12 460 salariés - 14,8 % valeur ajoutée régionale.

-industrie du cuir: 617 entreprises - 6 645 salariés - 5,1 % valeur ajoutée régionale.

-industrie du bois: 206 entreprises - 3 255 salariés - 6,8 % valeur ajoutée régionale.

Ils affirment: " or, l'existence d'un secteur industriel concurrentiel dans la péninsule ibérique, va directement menacer ces activités traditionnelles de Région MIDI-PYRENEES: les entreprises midi-pyrénéennes, parfois très concentrées géographiquement (ex: textile, TARN et ARIEGE, doivent moderniser leurs équipements pour baisser leurs coûts de production...

Là-aussi, porte ouverte aux suppressions massives d'emplois.

62 millions de francs, soit 20 % des crédits, c'est-à-dire 100 millions de centimes par an seront saupoudrés dans le secteur industriel... pour embaucher 4 animateurs (de quoi?), création de bourses, l'action commerciale... l'artisanat...

Mais à terme, c'est un risque d'avoir des pans de notre Région dévastés, des centaines de chômeurs en plus.

Ce P.I.M. N°2 qui va "compléter" les contrats Etat-Région, s'inscrit bien dans la stratégie du déclin, de non exploitation des ressources régionales, de non appui sur les besoins sociaux, et de non-appui sur les secteurs publics pour redynamiser l'économie régionale.

Il enfourche le cheval de bataille du tourisme, en proposant aux agriculteurs de verser dans le tourisme "pour compléter leurs revenus", mais attention de ne pas devenir le fameux "bronze cul de l'EUROPE".

#### -P.I.M. N° 3: DEVELOPPEMENT DES ECHANGES.

68 MF de francs y sont consacrés, mais non pas pour favoriser les échanges internes de la région ou avec les régions concernées de MIDI-PYRENEES, mais ouvrir dans la région, au travers de la RN20 et de la RN117, un axe Nord-Sud de l'EUROPE, l'axe Toulouse-Tarbes-Bayonne, étant "pour les relations de la péninsule Ibérique et la Vallée du Rhône ou l'Italie.

De plus, on se prépare à l'entrée massive des produits espagnols, en programmant une étude d'un schéma régional des plates-formes de de frêt.

#### -P.I.M. N° 4: SERVICES A LA POPULATION.

- Formation professionnelle 36,9 millions sur 7 ans pour développer ... la formation professionnelle agricole (12,4 MF)!!!, 2 millions de francs pour les formations des métiers du futur. Quand on voit que cela représente 30 millions de centimes par an, on peut que douter de son efficacité réelle.

-Communication: doter les entreprises de moyens de communication. Mise en place de salles de vidéo, transmission à vocation socio-culturelle affirmée. Est-ce pour développer et faire connaître notre propre culture, ou bien mettre et la France et l'Espagne, au standard européen?

#### ENFIN LA QUESTION DU CONTROLE DE L'UTILISATION DES FONDS ATTRIBUES EST POSEE.

Serviront-ils à créer des emplois ou des investissements de productivité seulement, serviront-ils des produits pour le marché intérieur, ou développer le tout à l'exportation?

Y aura-t-il réelle modernisation avec formation supplémentaire pour les travailleurs? les Comités d'Entreprise vont-ils donner leur avis?

On le voit bien, l'élargissement de la CEE, c'est l'entreprise, les travailleurs qu'il concerne en premier chef.

Les menaces sont aujourd'hui, réalités, nous y sommes confrontés et allons l'être de manière plus importante encore.

Le Conseil Régional, sa majorité au-delà de cautionner, contribue à l'élargissement et pour la part qui lui revient, tente par les PIM de jeter de la poudre aux yeux à la population.

Inverser ces mauvais choix vers de bonnes solutions partant de l'entreprise concernée par l'intervention de la C.G.T. et des travailleurs, tel doit être notre souci à tous en 1986.

# INTOLERABLE: 8 MILITANTS CGT CONDAMNES A DES PEINES DE PRISON EN HAUTE - GARONNE

## LA JUSTICE CONTRE LA C.G.T.

Accompagnant la politique d'austérité, de recul social, de flexibilité, de précarisation de l'emploi, de licenciements, de casse des industries et du secteur public, de remise en cause des garanties collectives et statutaires, des avantages acquis, patronat et gouvernement, chacun de son côté et conjointement recourent à la répression syndicale.

Tout un arsenal répressif est utilisé. Le tribunal de Toulouse, au service des patrons, a condamné des militants syndicalistes à des peines de prison avec sursis, à des dommages-intérêts très élevés. Dans le même temps, il est clément avec les patrons enfreignant le code du travail et les droits des salariés.

Ce sont les victimes de l'exploitation et des agressions patronales que le tribunal sanctionne. C'est intolérable. C'est un déni de justice.

Dans le même temps, le CNPF local multiplie les entraves au fonctionnement du Conseil des prud'hommes de Toulouse. Les patrons rêvent de violer les droits des salariés en toute impunité. Ils trouvent des juges pour abonder dans ce sens.

Face aux multiples atteintes aux libertés syndicales dans les secteurs privé, public et nationalisé, face à la répression syndicale, l'U.D. C.G.T., avec tous ses syndicats, entend riposter et poursuivre son action efficace pour la défense de vos revendications.

C'est ici, en France, pays que l'on dit des Droits de l'Homme, que cela se produit. Cela montre qu'il s'agit bien d'un thème de propagande quand on voit qu'ils sont, ici, violés par le gouvernement, le patronat.

Il s'agit d'un signe de faiblesse, de crainte de l'action des travailleuses et des travailleurs. D'un côté on discourt sur le droit syndical, de l'autre on réprime les syndicalistes. Où sont les droits nouveaux ?

On veut intimider, nous faire taire. C'est un calcul perdu d'avance.  
**LA C.G.T. NE SE TAIRA PAS ! RIEN NE L'EMPECHERA DE DIRE LA VERITE ! RIEN NE L'EMPECHERA DE VOUS APPELER A AGIR POUR VOS REVENDICATIONS :**

Agissez avec nous pour :

- la défense des libertés syndicales
- l'acquiescement des syndicalistes condamnés par les tribunaux

Participez financièrement à l'action pour assurer les frais engagés pour la défense devant les tribunaux.

***Adhérez à la C.G.T. : Le syndicat qui lutte et qui gagne.***

### DECLARATION DU COMITE REGIONAL CGT :

Le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées a pris connaissance des graves décisions rendues par les tribunaux Toulousains infligeant de lourdes peines à des militants de nos organisations.

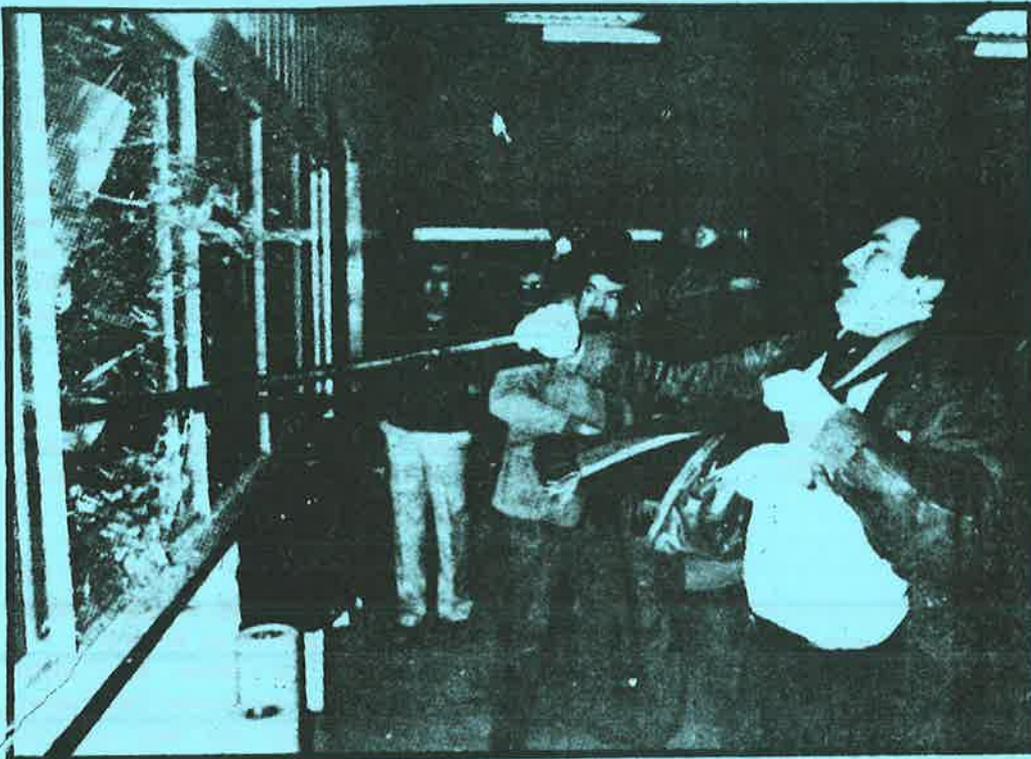
Avec les huit Unions Départementales de la région, le Comité Régional s'inquiète du climat qui s'installe dont les militants CGT font les frais, ces décisions sont dangereuses pour l'avenir.

les droits, les libertés du monde du travail sont en cause, car n'ignorons pas qu'à l'origine de ces affaires les violations du droit du travail par les patrons. Cela sans que les foudres des tribunaux et des pouvoirs publics ne les effleurent.

Nous appelons toutes nos organisations, tous les travailleurs de Midi-Pyrénées et au-delà tous les démocrates à se mobiliser et à s'opposer à ces sanctions qui ne sont que le corollaire des attaques contre les acquis sociaux que nous subissons aujourd'hui.

Toulouse le 19 Décembre

CE MILITANT PARCE QU'IL DEFENDAIT  
LES SALARIES DE SON ENTREPRISE VIENT  
D'ETRE CONDAMNE COMME UN VULGAIRE  
MALFAITEUR A 6 MOIS DE PRISON  
AVEC SURSIS ET 5000F. D' AMENDE !!!!



M. PRADAS PATRON DU JOURNAL D'ANNONCES GRATUITES "LE 31" EN PLEINE ACTION DE  
BRISEUR DE GREVE. IL NE SERA PAS INQUIETE. PAR CONTRE 6 MILITANTS DU SYNDICAT  
DU LIVRE VIENNENT D'ETRE CONDAMNES A 2 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS !!!!

# EDUCATION SYNDICALE

## 1986 L'AFFAIRE DE TOUS

Il est assez impressionnant à l'examen du BILAN EDUCATION SYNDICALE 1985, de constater les manques. De reports en annulations, les stages prévus ont marqué un net recul de réalisation par rapport aux années antérieures (85: FSG MOYEN : 25 - SPECIALISE: 53 (exclusivement PRUDIS).

En 1984, FSG MOYEN: 111 - SPECIALISE: 122).

Pas d'innovation dans notre démarche régionale. Ce fut celle utilisée dans le passé, ayant fait preuve d'une efficacité certaine (De 1982 à 1984, le nombre de stagiaires avait doublé!).

Directions d'Unions Départementales avec ou sur propositions des Commissions Education Syndicale, arrêtaient les projections annuelles. La C R E O assurant pour sa part, coordination, impulsion, aide.

Ce phénomène d'insuffisance, n'ayant pas un caractère exclusivement régional, il mérite pour le moins une brève réflexion.

Quelle conception de la place de la Formation Syndicale dans l'activité syndicale quotidienne?

EST-ELLE CONÇUE COMME POUVANT APPORTER UN PLUS, MAIS SANS QUE CE SOIT FONDAMENTAL?

EST-ELLE, TOUT COMPTE FAIT D'IMPORTANCE TRES RELATIVE DONC A CLASSER AU RANG DES PRIORITES NON INDISPENSABLES?

EST-ELLE NECESSAIRE, INDISPENSABLE ?

Les réponses à ces questions ne m'appartiennent pas d'une manière exclusive, tranchée, incontestable.

Mais, il me paraît souhaitable (plus peut-être), de se les poser, car, de la conception découle un engagement que l'on "a ou pas", en fonction de son niveau de responsabilité, afin de réaliser, d'impulser, voire d'exiger.

Il apparaît assez clairement, pour les premiers militants des UD, UL, etc... que nous avons à lever deux obstacles, pour obtenir un engagement plus résolu, plus dynamique de nos directions syndicales

EST-IL RELLEMENT POSSIBLE DE LUTTER CONTRE LA CRISE? AUTREMENT DIT, FATALITE OU PAS?

NOTRE PRATIQUE SYNDICALE DOIT AVOIR UN REEL CONTENU DEMOCRATIQUE (SYNDICALE OU OUVRIERE) AU PLUS PRES DU TERRAIN, DE L'ATELIER, DU BUREAU, DU SERVICE !

De mon point de vue, les deux choses sont indissociables. L'une ne va pas sans l'autre.

La crise du système capitaliste, avec ses rebondissements, ses contradictions, ses adaptations rapides, a une logique ensemble dont on ne peut faire l'économie, qu'il faut connaître, afin d'en pouvoir expliquer effets et conséquences au quotidien.

Acquise, celle-ci n'est pas suffisante en soi. Elle doit être confrontée au vécu quotidien, à la fois dans son entreprise et dans son environnement.

"LIRE CGT" (VO, PEUPLE, ANTOINETTE, OPTION...), afin d'acquérir connaissances sur l'actualité économique et sociale sur les luttes, les succès, est un impératif pour militantes et militants; une exigence apparaît: Etre en capacité d'avoir la vue d'ensemble d'un mécanisme, d'une stratégie, pour faire le lien indispensable entre phénomènes ponctuels et phénomènes d'ensemble.

N'y aurait-il pas un lien entre cette impossibilité "par manque" et les insuffisances réelles de diffusion, de lecture de notre presse par élus et mandatés.

Elle est tout de même un pilier, sur lequel notre ACTIVITE SYNDICALE DE CLASSE REPOSE. Plus aujourd'hui, qu'hier, peut-être encore. L'aiguïsement de la lutte de classe, de l'enjeu de classe, n'est pas une expression théorique. Elle se traduit concrètement par des réalités qu'il faut appréhender.

C'est donc bien un effort conséquent et soutenu (en 82,83 et 84, nous avons tenu le contrat), non d'un militant, de quelques camarades plus motivés par ces questions, mais de l'ensemble de nos directions d'unions départementales, de syndicats régionaux de branches. C'est aussi un facteur déterminant pour mettre en oeuvre une politique de cadre syndicaux.

La démarche du Secrétariat Régional demandant aux directions d'unions départementales, de présenter, faire partager du point de vue politique, les prévisions 86, aux CE d'UD, n'a rien d'une démarche formelle.

C'est afin d'obtenir l'engagement réel, responsable de tous(tes) les camarades; fonction des responsabilités dont ils ont été investis comme membre de la direction de l'UD.

Les besoins, ils sont réels. Parfois importants. D'abord en Formation Syndicale Générale, mais aussi en complément, compte-tenu du mandat confié en formation spécialisée.

Toutes les UD, n'ont pas à ce jour, confirmé, modifié, complété éventuellement le PROGRAMME FORMATION SYNDICALE 1986, après débat en CE. Nous donnons ci-dessous celles qui nous sont parvenues.

LE 42EME CONGRES, a souligné dans ses documents, l'importance et les besoins de Formation Syndicale. Mettons-les en oeuvre résolument.

En 1986, pas une prévision ne doit-être annulée. C'est un objectif parfaitement réalisable.

Henri ARCOUDEL,  
Responsable Enseignement  
Formation Professionnelle.

ooo\*\*\*ooo

UNION DEPARTEMENTALE 31  
-----

FORMATION SYNDICALE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1986.

FSG MOYEN	organisé par UD31	du 3 AU 15 MARS 1986.
un second doit être programmé dans premier semestre plus 2 au 2ème semestre.		
F.S.G. ELEMENTAIRE	UL MIRAIL	du 10 AU 15 MARS 1986.
"	UL NORD	du 10 au 15 MARS 1986
"	UL NORD-EST	du 24 au 30 MARS 1986.
"	UL SUD	du 21 au 26 AVRIL 1986.
"	UL ST GAUDENS	du 20 au 24 JANVIER 1986.
F.S.G. U.G.I.C.T.	UGICT 31	du 17 au 21 MARS 1986.
SESSION FORMATION (COURTE DUREE) -----		
SPECIALISE ORGANISATION	UD 31	SU 20 AU 21 MARS 1986.
SPECIALISE PROPAGANDE	UD 31	17 AU 19 MARS 1986.
SPECIALISE POLITIQUE FINANCIERE	UD 31	DU 10 au 13 FEVRIER 1986

-----

FORMATION SYNDICALE GBNERALE DE BASE(5jours)

2 STAGES ALBI  
1 STAGE CASTRES  
1 STAGE MAZAMET  
1 STAGE CARMAUX (MINEURS + INTERPRO)

FORMATION SYNDICALE GENERALE NIVEAU MOYEN (2 semaines)

1 stage du 13 au 25 OCTOBRE 1986.

FORMATION SYNDICALE SPECIALISEE

I stage (5jours) PROPAGANDE DU 24 au 29 MARS élargi aux UD MIDI-PYRENEES.  
I stage (5jours) ORGANISATION du 7 au 11 Avril élargi aux UD MIDI-PYRENEES.  
I stage (5jours) FORMATION EDUCATEURS DU 14 AU 19 AVRIL. (8 UD 81- 2 UD 82- 2 UD 46-2 UD 12).  
I stage (5jours) FORMATION ECONOMIQUE DU 12 AU 16 MAI 1986.

FORMATION SYNDICALE SPECIALISEE(suite)

1 stage (5jours) ELUS AUX CAISSES SECU plus MILITANTS DANS LES SOCIETES MUTUALISTES D'ENTREPRISES - DU 2 AU 7 JUIN.

I stage (5 jours) CONSEILLERS PRUD'HOMMES PRUDIS DU 2 AU 7 JUIN (UD 81 - UD 82)

I STAGE FORMATION ECONOMIQUE DES ELUS CE DU SUD DEPARTEMENT. PERIODE NOVEMBRE- DEBUT DECEMBRE 1986.

LA CE A APORTE LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

- I STAGE DE BASE A ALBI AU LIEU DE 2
- I STAGE POLITIQUE FINANCIERE (DATE A DEFINIR) 3 JOURS
- I STAGE 5 JOURS FORMATION ELUS CHSCT (DATE A DEFINIR)
- I JOURNEE D'ETUDE FORFMATION PROFESSIONNELLE (DATE A DEFINIR)
- I STAGE 2 JOURS SECRETAIRES GENERAUX D'UL (A PROPOSER A LA CREO)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST DE GAUCHE,  
LE GOUVERNEMENT EST DE GAUCHE,  
LE DIRECTEUR DE L'ANPE EST DE GAUCHE...  
MAIS QU'EST-CE QU'ILS VEULENT DE PLUS ???



# 1986 UN BUDGET DE RECESSION

## POUR MIDI-PYRENEES

Le budget 86, comme les budgets précédents, traduit et illustre les orientations du plan régional. La décentralisation terminée, il est le premier budget d'une Région qui assume légalement toutes ses compétences.

Il prolonge et accentue la politique de rigueur et de casse du budget national pour MIDI-PYRENEES.

Il place notre Région dans l'incapacité de faire face aux besoins de la population. Il enfonce MIDI-PYRENEES dans la crise. Il structure l'économie régionale en fonction des besoins capitalistes d'exploitation renforcée des travailleurs et de la population et d'accumulation forcée.

Il est le contraire de ce qu'il faudrait faire, pour une politique de plein emploi. Il ne permet pas de reconstituer, ni de développer, ni de moderniser le tissu industriel, ni de récupérer le marché intérieur. Il aggrave les conditions de vie des habitants actifs et retraités de notre Région.

Les crédits affectés au logement social, et surtout à la santé et à l'industrie sont dérisoires.

Les recettes sont de trois sommes différentes, la fiscalité, l'emprunt et les versements de l'état, de la CEE et des tiers débiteurs.

La fiscalité a été portée vers les sommets légalement possibles, sans que soit écartée l'éventualité d'une nouvelle augmentation. Elle se chiffre à 212 F par habitant et non 165 F, comme il est dit en général.

Elle constitue une charge supplémentaire pour les travailleurs et une aggravation de leur pouvoir d'achat. Pour la C.G.T., le budget régional devrait être assis sur une fiscalité tirant ses ressources de l'activité économique.

Le niveau d'endettement de la Région va encore augmenter de 225 millions de francs, alors que sur 808 MF d'emprunt votés jusqu'en 1985, seulement 38,6 ont été utilisés. Même en admettant que "la pause" annoncée à partir

de 1987 soit effectuée, la charge de la dette atteindra en 1990, 20,7 % de la masse des recettes et 50% en l'an 2000, si rien n'est modifié d'ici là.

Un tel endettement, n'est pas synonyme d'une politique offensive pour sortir MIDI-PYRENEES de la crise. Le poids de la fiscalité aura des répercussions économiques graves.

La fiscalité et l'emprunt compromettent et l'avenir de la Région, et la voue à long terme à une récession économique irréversible.

Quelques mots sur les dépenses, pour illustrer, s'il le fallait encore, les orientations catastrophiques de ce budget.

Les dépenses de fonctionnement des assemblées ont augmenté de 80%, en raison de la mise en place des services régionaux dont les effectifs sont passés d'une quinzaine à près de 200. Nous sommes en droit de nous interroger sur la présence d'autant de monde.

Une partie du budget est affectée aux dépenses de développement régional, ventilé en six programmes.

- mise en place d'une politique d'aménagement du tertiaire,
- actions au service de la population,
- rééquilibrage de la trame rurale,
- actions au service de l'industrie,
- développement des activités et des thèmes d'avenir,
- ouvrir la Région sur l'extérieur.

Ces programmes sont d'inégales importances, et sont délimités plus ou moins arbitrairement. L'action au service de l'industrie représente seulement 7 % du budget. La preuve est donnée que l'emploi industriel n'est pas une préoccupation essentielle de la Région.

La dernière rubrique est les dépenses dont l'exécution incombe au Bureau du Conseil Régional. Ce sont près de 97 millions de francs dont dispose à sa guise le Bureau. Il est très difficile de contrôler l'emploi de cette somme. C'est grâce à ces fonds que sont financées les campagnes de publicité collectives ou individuelles.

Si la Région devient un réalité, il reste un long chemin à parcourir pour qu'elle soit celle des salariés.

La situation de notre Région exige que la priorité soit donnée au développement

de l'emploi en quantité et en qualité, et à l'accroissement du pouvoir d'achat.

C'est dans les entreprises, que les travailleurs doivent intervenir pour imposer une autre politique régionale.



*Attention : date limite des commandes : 20 Janvier.*